

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1320 Société : A64540  
 Actif  Pensionné(e)  Autre : A64540  
 Nom & Prénom : MOSBATH DALILA  
 Date de naissance : 23/08/52  
 Adresse : 2451 Rue med han Dar Bouazza  
 Tél. : 06304714425 Total des frais engagés : 1500 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :  
 Dr. ANSAR Abdellatif  
 Médecine Générale  
 102 28 Littoral 2 Dar Bouazza  
 Tél 0522 290 862 - INPE: 121011530

Date de consultation : 26/06/2023  
 Nom et prénom du malade : MOSBATH DALILA Age :  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : cou sage  
 Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Le 27/07/2023  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 09/06/2023  
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.6.23	C	1	150 DAH	Dr. ANSAR Abdellah Médecine Générale 101 28 Littoral 2 Dr. Bouazza tel 0522 290 862 - INPE: 12011530

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### TAUXILIAIRES MEDICAUX

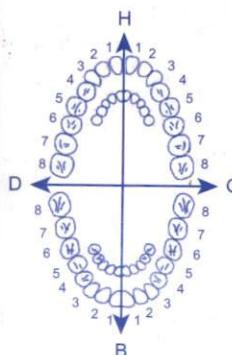
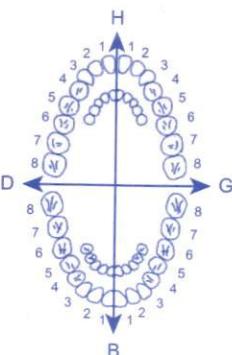
Cachet et signature du Praticien	Date des Actes	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
CENTRE D'ASSISTANCE DENTAIRE 28, Littoral 2 Dr. Bouazza CIN: 111111111111 28, Littoral 2 Dr. Bouazza App: N° 111111111111	10.6.23	10 x 200 = 2000 DAH				
	30.6.23	10 x 200 = 2000 DAH				

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ACC

env:

ML 1320

Docteur Ansar Abdelkerim

Ex. Médecin Chef de Zaouia Ech Cheikh

**MEDECINE GENERALE**

Expert au près les Tribunaux  
R.D.C Lot. Littoral II - Dar Bouazza  
Tél. / Fax : 0522 29 08 62

الدكتور أنصار عبد الكريم  
الطبيب الرئيسي لزاوية الشيخ سابق  
**الطب العام**

خبير محقق لدى المحاكم  
رقم 28، الساحل II داربوعزة  
الهاتف والفاكس: 0522 29 08 62

Dar Bouazza, le : 06 - 6 - 2013 داربوعزة في:

MOSBATH DAKHL

*free 10 Seances de Reha  
pour lachage.*

**Dr. ANSAR Abdelkerim**

Médecine Générale  
lot 28 Littoral 2 Dar Bouazza  
Tél 0522 290 862 - INPE: 131011830





# مركز الترويض الطبيعي

---

## Centre de Kiné Dar Bouazza

Casablanca, le 30/06/2023

FACTURE N°136/2023

Pour Mme MOSBAH DALILA

10 séances de rééducation.

Prix unitaire : 200dhs

Prix total : 2000dhs

Signature et cachet :

*Centre de Kiné  
DAR BOUAZZA  
28, Littoral II, Dar Bouazza  
Appt N°1 Casablanca*



# مركز الترويض الطبيعي

---

## Centre de Kiné Dar Bouazza

### CALENDRIER DES SEANCES :

Séance 1 : 10/06/2023

Séance 2 : 12/06/2023

Séance 3 : 14/06/2023

Séance 4 : 16/06/2023

Séance 5 : 19/06/2023

Séance 6 : 21/06/2023

Séance 7 : 23/06/2023

Séance 8 : 26/06/2023

Séance 9 : 28/06/2023

Séance 10 : 30/06/2023

*CENTRE DE KINE  
DAR BOUAZZA  
28, Littoral, Dar Bouazza  
Appt N° 1 - Casablanca*

N° Dossier:	164540 
N° Dossier externe:	ACC-01320-09/06/2023
Type de dossier:	REEDUCATION
Bénéficiaire:	MOSBAH DALILA
Situation:	En attente
Sous-situation:	---
Date de début:	09-06-2023 
Date de fin:	
Date de saisie:	09-06-2023
Événement:	

## Commentaires pour l'édition

 AjouterCommentaires existants 

Date	Type	Commentaire
09-06-2023	Manuel	OK 10 séances de rééducation Lombago

~~CENTRE DE KINE  
DAR BOUAZZA  
28, Littoral II, Dar Bouazza  
App N° 1 - Casablanca~~